Le peuple valdôtain

UNION VALDÔTAINE

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

31 MAI 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18004 **22**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Trois syndics unionistes sur trois...

Guido Cesal

Trois syndics unionistes élus sur trois, dans les récentes élections communales d'Arnad, Issime et Valsavaranche sont un résultat à ne pas sous estimer.
Dans un moment de difficulté, soumise aux attaques concentriques de presque toutes les autres forces politiques, l'Union Valdôtaine a su se faire valoir et a obtenu un résultat considérable.
C'est la démonstration de l'enracinement de notre mouvement dans son territoire et sa capacité d'interpréter les besoins des gens et de résoudre les problèmes qui se présentent en connaissance de cause. Les chiffres sont évidents, incontestables, sans possibilité d'interprétations arbitraires.
Il s'agissait d'un passage délicat pour différentes raisons qui aurait même pu nous entrainer vers des conséquences problématiques pour le futur du mouvement.
Prenons donc acte de ce succès important sans triomphalisme mais aussi sans cacher l'intime satisfaction que ces événements ont provoquée auprès de nous tous.
Un grand merci doit être adressé à tous ceux qui ont travaillé pour ce résultat, aux nouveaux syndics en premier lieu et aux équipes qui les ont appuyés, sans oublier le grand nombre d'adhérents qui continue à œuvrer avec passion et enthousiasme.
L'évolution de la situation politique valdôtaine change rapidement. D'un jour à l'autre les scénarii se modifient et les certitudes acquises fondent comme neige au soleil. Les DS vivent un moment de grande difficulté suite au processus constituant du Partito Democratico qui aurait dû être une occasion d'agrégation, mais qui se révèle être, au contraire, un élément de fortes tensions internes et provoque des défections excellentes.
La gauche extrême continue à produire une prolifération de nouveaux sigles qui n'apportent rien de nouveau si ce n'est de la confusion avec cette continuelle exaspération des fragmentations et des divisions.
Le centre-droite est à la recherche de nouveaux équilibres et d'un juste positionnement à l'intérieur de ce contexte plutôt incertain, pressé par des groupuscules qui n'ont aucun lien avec la réalité valdôtaine et qui voudraient déterminer les choix sans avoir aucune investiture populaire.
Le front référendaire paraît avoir perdu sa capacité d'attraction après l'approbation, de la part du Conseil, des nouvelles lois électorales et commence à se construire des alibis pouvant justifier une possible issue négative de ses propositions. Les forces régionalistes, qui complètent la majorité gouvernementale, ont commencé l'approche aux prochaines élections régionales et se préparent à ce rendez-vous avec ténacité et détermination.
Tous regardent vers l'Union Valdôtaine, qui malgré tout a récupéré sa centralité politique et sa capacité de proposition, les uns pour s'offrir en tant que partenaires, les autres pour essayer de l'écarter et de la battre encore.
Les prochains mois seront donc les plus délicats. Les dangers majeurs, ayant considéré tous les faits, ne viendront pas de l'extérieur mais seront internes à notre mouvement. Nous devrions avoir la capa-

SUITE PAGE 2

La confirmation du Ministre Padoa-Schioppa

Approbation de l'accord pour le Pacte de stabilité

Les requêtes faites à l'égard du Pacte de stabilité interne 2007 par la Région Vallée d'Aoste à l'Etat ont été acceptées. Une décision qui a été rendue publique par le président de la Région Luciano Caveri et par l'assesseur aux Finances Aurelio Marguerettaz, le 24 mai dernier, après avoir reçu directement une lettre de confirmation de la part du Ministre de l'Economie et des Finances Tommaso Padoa-Schioppa.
Le document prévoit que certaines dépenses, qui jusqu'à maintenant grèvaient le bilan régional, seront dorénavant financées directement par l'Etat.
Il s'agit, en particulier, de frais dépensés pour la santé, pour le fonctionnement des écoles publiques et du personnel, ceux concernant les retraites, les chèques attribués aux invalides civils, aux aveugles et aux sourds-muets outre à ceux pour le soutien, affectés par l'INPS avec le financement de l'Etat. De plus, la Région ne payera plus les dépenses liées aux fonctions préfectorales (car on doit rappeler que le président de la Région est aussi le représentant du Gouvernement central de la Région), aux services anti-incendies et enfin au Corps des gardes forestiers. Dans ce cadre, des dérogations spécifiques sont aussi prévues pour le déplacement à la Région des Biens immobiliers des forces armées et en particulier des espaces concernant la Caserne Testafochi qui ont été cédés pour la nouvelle Université de la Vallée d'Aoste et le transfert à la Région des foncions en matière de Motorisation Civile et de Cadastre.
«Il s'agit d'un acte de grande importance – ont expliqué Caveri et

Marguerettaz – *qui tient compte finalement des particularités des Régions et des Provinces autonomes, qui prennent en charge les dépenses qui dans le cas des régions à statut ordinaire sont à la charge de l'Etat. En ce sens le document qui vient d'être approuvé a accepté une bonne partie des requêtes que l'administration régionale avait soumise à l'attention du Ministre et nous sommes donc très satisfaits du résultat».*

Protocole d'entente pour le «Comparto Unico»

Promouvoir la formation des compétences professionnelles transversales à tout le personnel du *«Comparto Unico-Secteur Unique»* en Vallée d'Aoste *«dans une optique d'intégration et d'optimisation des ressources humaines pour promouvoir des modèles d'excellence dans l'administration publique»*: voilà l'objectif du protocole d'entente qui a été signé le mercredi 23 mai dernier entre la Région autonome Vallée d'Aoste et le Consortium des Collectivités locales (Celva).
Les 5 800 employés de la Région, des collectivités locales et des organismes instrumentaux régionaux de la Vallée d'Aoste pourront bénéficier, à partir de cette année, d'initiatives de formation communes dont les objectifs sont l'*«amélioration des services aux*

SUITE PAGE 8

Objectifs : renforcer son image et créer de nouvelles centrales

La CVA investit sur l'avenir de l'énergie propre

Agnès Uzan

Photo: Stefano Venturini

La Compagnie Valdôtaine des Eaux plus connue sous les initiales de CVA (Compagnia Valdostana delle Acque) a présenté dernièrement, à Châtillon, son nouveau projet de développement qui est principalement orienté sur l'image du groupe grâce aux moyens de diffusion et d'un point de vue financier sur l'avenir de l'énergie hydro-électrique par la construction de nouvelles centrales sur le territoire valdôtain.
En effet, afin de renforcer les moyens de communication, un nouveau symbole, conceptualisé par Bruno Baratti, a été réalisé contenant les signes dynamiques du mouvement (la force de gravité et la vitesse) et de l'union qui a été renforcée pour construire une vision unitaire du groupe et pour proposer aux clients une marque de notoriété et de confiance caractérisant à

SUITE PAGE 8

Identité et immigration

Jeannot Tommaseo

Nous assistons dernièrement, même sur notre journal, à un regain du débat sur le thème de l'identité du peuple valdôtain. Je dois dire que certaines analyses et affirmations me laissent quelque peu perplexe. Jamais comme aujourd'hui notre identité de peuple est mise à rude épreuve par une série de facteurs tels que l'augmentation des flux migratoires extra européens et, ce qui n'arrange pas les choses, par la diffusion de modèles culturels standardisés véhiculés par les médias. Je ne crois pas que la solution pour sortir de cette impasse soit l'abandon de notre culture, la culpabilisation de nos comportements, la remise en question de nos traditions au profit d'un universalisme culturel prôné dans notre Vallée par certains pseudos intellectuels. Ces intellectuels de la dernière heure, maître à penser de la gauche radicale et théoriciens de la coalition du Galletto encouragent, entre autres, une ouverture sans limites des flux migratoires sur la base d'une théorie non mieux précisée de l'accueil.
Nous ne serons certes pas nous, Valdôtains qui avons vécu dans notre peau les drames de l'émigration, à nous opposer à l'immigration, mais c'est justement forts de cette expérience que

SUITE PAGE 6

Aperçu des décisions du Gouvernement régional : séance du vendredi 25 mai 2007

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé le programme des manifestations qui se tiendront samedi 2 juin prochain, à l'occasion du 61e anniversaire de la proclamation de la République italienne et qui comprennent la cérémonie de remise des décorations de l'ordre du mérite de la République italienne au château Baron Gamba de Châtillon, ainsi qu'un concert de l'Orchestre symphonique de la Vallée d'Aoste, au Centre des congrès du Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent.
L'Exécutif a ensuite approuvé la déclaration d'intention pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) entre la Région autonome Vallée d'Aoste et l'Organisation des Nations-Unies.
D'autre part, le Gouvernement a donné son feu vert au projet de convention entre la Région Vallée d'Aoste, l'École Polytechnique de Turin et l'Université de la Vallée d'Aoste, pour la création d'un nouveau pôle de formation et de recherche dans l'ancienne cotonnerie Brambilla de Verrès, en vue de l'essor de l'innovation technologique à l'échelon régional et du renforcement du tissu productif. L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional un projet de loi portant dispositions en matière de service civil en Vallée d'Aoste. Il a ensuite destiné la somme de 5 000 euros à l'achat de 500 exemplaires du « Livre d'or des martyrs de la Résistance valdôtaine » publié par la typographie Pesando snc d'Aoste. Les personnes indiquées ci-après ont été chargées de représenter la Région au sein de l'INVA: M. Maurizio Martin en qualité d'administrateur délégué, M. Alessandro Accornero et M. Guido Théodule en qualité de membres du conseil d'administration, M. Gianni Odisio en qualité de président et M. Fabrizio Berti en qualité de membre suppléant du conseil de surveillance.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL
L'Exécutif a entériné la convention passée par la Région autonome Vallée d'Aoste et l'Istituto nazionale per il Commercio estero en application de l'accord de programme signé le 3 août 2000 par la Région et le Ministère du Commerce avec l'étranger (maintenant Ministère du commerce international) et engagé à cet effet la somme globale de 248 500 euros.
Le Gouvernement a également approuvé les actions de promotion des manifestations estivales relatives à l'artisanat traditionnel, parmi lesquelles figurent la 54e Exposition-concours de l'artisanat valdôtain de tradition, la 39e Foire d'été, l'Atelier et les expositions permanentes de tissus et a débloqué dans ce cadre un montant de 111 868 euros. Il a ensuite pris acte du programme des activités 2007 de la conseillère chargée de l'égalité des chances, conformément au décret législatif n° 196/2000.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a donné son feu vert à trois avis de concours en vue de l'attribution, en 2007, de bourses d'études renouvelables en mémoire d'Ugo et de Liliana Brivio et destinées aux élèves des écoles secondaires du premier et du deuxième degré.

Dans le cadre des activités du Service des expositions, le Gouvernement a approuvé l'organisation de l'exposition «A bon droyt.Épées de chevaliers, hommes libres et saints» par la société Anonima talenti srl de la République de Saint-Marin, avec la collaboration de la Surintendance spéciale pour le pôle muséal florentin. Cette exposition sera présentée au Musée archéologique régional d'Aoste, du 29 juin au 4 novembre 2007. L'Exécutif a autorisé le président de l'Agence régionale pour les relations syndicales à signer, aux termes de la loi régionale n° 45 de 1995, le texte de l'accord pour la fixation de l'indemnité de bilinguisme des dirigeants scolaires de l'aire V appartenant aux cadres régionaux de la Vallée d'Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Conformément à la loi régionale n° 4/1994, les montants des aides destinées aux mutilés et aux invalides du travail et les plafonds de revenu y afférents ont été fixés pour l'année 2007. L'Exécutif a approuvé l'appel à projet pour la réalisation d'initiatives visant à encourager la connaissance de l'italien auprès des citoyens non ressortissants de l'Union européenne et a engagé une somme de 101 250 euros à cet effet.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Le Gouvernement a engagé la somme de 2 200 000 euros pour le projet définitif relatif aux travaux de défense du hameau de l'Eglise, à Valgrisenche. Par ailleurs, il a approuvé les conventions passées avec les Communes d'Aymavilles et de Gaby pour la réalisation des travaux prévus par le Plan régional de développement, de requalification et de valorisation des biens paysagers, urbains et environnementaux: l'enveloppe débloquée à ce titre s'élève à 888 172 euros. Aux termes de la loi régionale n° 10/1990, des aides d'un montant global de 632 834 euros, relatives aux demandes déposées en mai 2006, ont été octroyées en vue de la construction et de la reconstruction de toits en lauzes.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a engagé 70 900 euros au titre de la promotion de l'image touristique et sportive régionale pour la saison estivale 2007, par le biais de la sponsorisation des athlètes résidant en Vallée d'Aoste.
Dans le cadre du projet « portail télématique interrégional de promotion touristique », en accord avec l'Assessorat du budget a été approuvé l'installation de bureaux d'information dans certains lieux de grande affluence touristique et, à titre expérimental, la mise en place dans certaines structures d'accueil de guichets automatiques Info Point permettant la consultation du site Internet de la Région.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a approuvé le programme 2007 présenté par l'Association Régionale Éleveurs Valdôtains-AREV, afférent à la tenue des livres généalogiques et des registres du bétail, ainsi qu'à la réalisation des contrôles y afférents; il a accordé à ladite association une subvention de 1 593 000 euros.

ERRATA CORRIGE

Dans le numéro précédent du « Peuple Valdôtain », en page 1, le nom d'un des conseillers élus dans la liste d'Issime a été écrit d'une manière incorrecte. Le nom correct est le suivant : Enrico Montanari.
Nos lecteurs et M. Montanari voudront bien nous en excuser.

SUITE DE LA PAGE 1

Trois syndics unionistes sur trois...

cité de consolider le délicat équilibre rejoint, d'élaborer une synthèse des différentes positions pour nous proposer encore une fois à l'électorat avec la force d'une cohésion retrouvée, basée sur le respect réciproque et sur la clarté des objectifs à rejoindre.
Les personnalismes, qui ont apporté tant de mal à la cause commune, devraient laisser place à un grand projet commun auquel chacun devrait donner sa contribution, en ne revendiquant et ne prétendant rien, pour aboutir à un autre résultat positif pour le mouvement.
Les Valdôtains nous attendent sur ce passage difficile mais ils ont encore confiance en nous. Nous devons travailler uniquement pour conforter leurs convictions.

Guido Cesal

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita'
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Laurent Viérin : «Le patois est la langue du cœur des Valdôtains»

En 2008, le Concours Cerlogne se rend à Jovençan

Mettre en valeur le patois francoprovençal et les dialectes allemands

Raphaël Bixhain

«C'est le village de Jovençan *qui accueillera la 46ème édition du Concours scolaire de patois «Abbé Jean-Baptiste Cerlogne»»* a annoncé Laurent Viérin, Assesseur à l'Education et à la Culture. Cette annonce fait suite aux trois journées, du lundi 21 au mercredi 23 mai, de fêtes qui se sont déroulées à Valgrisenche pour clôturer l'édition 2007 du Concours Cerlogne dont le thème était cette année «Le paysage qui change: étude du paysage rural et paysage urbain». Un concours qui a vu la participation de 3500 élèves, ce qui a satisfait l'Assesseur Viérin: *«Nous regardons avec espoir vers l'avenir du patois qui est la langue du cœur des Valdôtains puisque 3500 élèves ont participé au Concours qui est le plus grand événement organisé par l'Administration régionale pour la promotion de nos langues minoritaires, c'est-à-dire le francoprovençal et les dialectes allemands de la vallée du Lys». «Face à un recul généralisé* – a-t-il continué –*, cette langue témoigne, en effet, chez nous d'une grande vitalité. Le message que je veux transmettre aux jeunes est d'apprendre à aimer les langues de leurs ancêtres qui sont aussi les racines de notre peuple».* Organisé par le Bureau régional pour l'Ethnologie et la Linguistique (BREL), en collaboration avec le Centre d'Etudes francoprovençales *René Willien*, le Concours Cerlogne est réservé aux enseignants des écoles maternelles, élémentaires, moyennes et secondaires de la Vallée d'Aoste mais également ouvert à quelques classes des communautés francoprovençales de la Savoie, du Valais, des vallées du Piémont, de Faeto et de Celle di San Vito. Nous avons demandé à Saverio Favre, Chef de service du BREL, de nous expliquer les objectifs du Concours: *«Son but est notamment de sauvegarder et mettre en valeur le patois francoprovençal et les dialectes allemands de la vallée du Lys, de récolter des documents et de constituer des archives au Centre d'Etudes francoprovençales de Saint-Nicolas»*. Et d'ajouter: *«Les travaux des élèves, qui sont donc archivés au Centre René Willien sont régulièrement consultés par les enseignants, bien sûr, mais aussi par des scientifiques puisqu'ils renferment une richesse linguistique et ethnographique intéressante»*.

Au cours de ces trois journées, les élèves ont pu s'adonner à de nombreuses activités: un spectacle présenté par les élèves de Valgrisenche en collaboration avec les écoles d'Arvier, Valsavarenche et Rhêmes-Notre-Dame ainsi que les travaux du Concours Cerlogne 2007. De nombreux points d'animation avaient également été prévus: cinq pour la maternelle: le paysage à travers les cinq sens, le paysage sacré et magique, les petits tisserands, le paysage sonore et lire le paysage. Onze animations pour le primaire comme par exemple: la contrebande du Col du Mont, l'homme et le paysage, étude du paysage à travers la toponymie. La particularité de cette édition 2007 a été le concours transfrontalier *Paysages... à jouer*, réservé aux écoles secondaires de la Vallée d'Aoste, Savoie et Haute-Savoie qui consistait en une compétition au niveau transfrontalier sur le jeu interactif *Paysages... à jouer*.

Le jeu propose la création d'un paysage de montagne, sur la base d'un paysage type des années 50, que les élèves sont amenés à gérer, avec les contraintes qui s'ensuivent au niveau environnemental et économique. La compétition, a été filmée et sera retransmise sur *Video Look Channel* (SKY-857), dans le cadre du programme *La Valle d'Aosta in TV* du 29 mai au 4 juin 2007 de 20h à 21h30.

XIIIème Prix littéraire «René Willien»

Le Président de la Région Luciano Caveri et la Conseillère régionale Teresa Charles, déléguée par l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, ont remis le vendredi 25 mai dernier le treizième *«Prix littéraire René Willien - Région autonome Vallée d'Aoste»* lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Château Generale Cantore, à Aoste. Le Prix 2007 a été attribué à la maison d'édition Glénat de Grenoble pour la publication de l'ouvrage *Dictionnaire encyclopédique des Alpes,* en deux volumes, réalisé sous la direction de Pascal Kober, Dominique Vulliamy et Silvain Jouty ainsi que du conseiller scientifique Jean Guibal. *«La qualité de l'impression, la clarté des textes, les photos et l'abondante iconographie ainsi que le repérage et la précision des informations qu'elle contient* – selon le jury – *en font une œuvre d'importance considérable pour tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, aux régions alpines et, surtout, pour les populations qui y vivent et peuvent y retrouver tous les éléments nécessaires à reconstruire leur histoire. En effet, il s'agit d'un ouvrage qui comble une lacune et permet de satisfaire toutes sortes de curiosités de façon immédiate et rapide. Comme toute encyclopédie, elle s'avère également être un point de repère essentiel tant pour les spécialistes qui veulent approfondir leurs recherches que pour les amateurs qui souhaitent simplement étendre et enrichir leurs connaissances sur la géographie, l'histoire, les traditions, la culture et la civilisation de cette zone stratégique de l'Europe qui a joué un rôle de premier plan*

au fil des millénaires.» Le deuxième prix est décerné à la maison d'édition Priuli e Verlucca pour les publications suivantes: *La collezione IVAT Volume I-Dal XIX secolo agli anni Sessanta,* réalisée par Roberto Vallet et Nurye Donatoni, textes de Benonino Gerbore et Joseph-César Perrin; *La Vallée d'Aoste au fil des jours, un anno in Valle d'Aosta,* réalisée par le Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique-BREL, par les soins d'Alexis Bétemps, Saverio Favre, Lidia Philippot, Laura Saudin, Nathalie Silvani et Maddalena Vittaz. *«La collezione IVAT»* est le premier volume qui retrace l'évolution de l'artisanat valdôtain depuis le XIXème siècle jusqu'aux années soixante. La riche iconographie en couleur, de grande qualité technique, exalte la variété de la production artisanale. Un hommage au monde paysan qui revit à travers la représentation de ces objets parfois ingénieux, témoins silencieux de la civilisation montagnarde. Le parcours en noir et blanc d'une foire d'antan recrée l'atmosphère magique de ce moment d'histoire qui a donné naissance à la collection IVAT.

«*La Vallée d'Aoste au fil des jours, un anno in Valle d'Aosta»* est un document de synthèse ethnographique, édité dans un format pratique et original, dont les textes concis ont le mérite d'être rédigés en trois langues, français, italien et patois. Outre la richesse iconographique et la qualité des photos présentées, c'est un voyage exhaustif au sein de la tradition et de la culture valdôtaines, qui se déroule au rythme des saisons, entre passé et présent. Ce sont les éditions Musumeci qui remportent le troisième prix pour l'ouvrage VD'A dalla Valle d'Aosta, réalisé par Stefano Torrione et Sandro Vannini. *«Une sélection choisie d'images de grande qualité technique qui* – selon le jury – *frappe intensément l'œil du lecteur ou plutôt du spectateur qui se laisse entraîner dans un voyage insolite au cœur des spécificités, non seulement morphologiques mais aussi historiques, culturelles et traditionnelles du territoire, en survolant les splendides et oniriques espaces remarquablement saisis par les photographes. Chaque photogramme exalte un aspect particulier grâce aux cadrages, aux jeux de lumière et de couleurs et à la haute technicité des prises de vue qui mettent en relief des lieux et des moments particuliers. Un portrait photographique original et profond à l'image de la Vallée.»*

Succès pour la Semaine de la Culture

Grand succès pour la IXème Semaine de la Culture qui s'est clôturée le dimanche 20 mai dernier. L'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin a exprimé sa vive satisfaction pour l'imposante participation du public aux initiatives organisées à cette occasion. Cette manifestation a enregistré une augmentation de présences par rapport à l'édition précédente: 25 000 présences environ, par rapport à 15 260 en 2006. En particulier, la manifestation a enregistré une augmentation de 100% des présences en ce qui concerne les conférences et une croissance de 40% des visites dans les châteaux. A remarquer que le château de Verrès, fermé en 2006, a accueilli environ 1 400 visiteurs. *«Les résultats excellents de la IXème Semaine de la Culture* – a déclaré l'assesseur Viérin – *sont le fruit d'un grand travail de la Surintendance pour les Biens et les Activités culturelles, des Organismes et des Associations culturelles présentes dans notre région et de la Surintendance aux Etudes qui, avec enthousiasme, ont su collaborer pour la réalisation d'une manifestation riche en contenus et de grande valeur culturelle. vingt-cinq mille personnes environ ont pu s'initier à des thématiques complexes de manière ludique et originale, en renforçant la connaissance qui est à la base de la réelle conscience, à propos de la valeur de notre patrimoine. La culture devient ainsi un véhicule privilégié pour approfondir notre histoire et pour maintenir notre identité vivante et le tourisme culturel représente le futur de notre Vallée* ». Le public a bien répondu aux propositions culturelles organisées à cette occasion, en démontrant son appréciation pour le travail effectué, ce qui servira de stimulus pour continuer à garantir aux Valdôtains et aux touristes des manifestations toujours à la hauteur de leurs attentes.

Saison culturelle

Michel Jonasz a surpris le public valdôtain

Christel Lambot

Le lundi 14 mai dernier, au cours de la Semaine de la Culture, le concert de Michel Jonasz organisé avec la collaboration de l'Alliance française au théâtre Giacosa d'Aoste a clôturé en beauté la saison culturelle 2006-2007. Alors que, depuis le début de sa carrière, ce chanteur d'exception s'applique à faire des albums originaux, à soixante ans tout rond il a décidé de consacrer un opus aux chansons qu'il préfère, à tous les artistes qui ont nourri ses rêves d'adolescent et dont il admet être, en quelque sorte, le fils spirituel. C'est ainsi que l'album «Chanson française» est sorti en février 2007 et que Jonasz est revenu sur le devant de la scène pour proposer un récital dédié aux grands auteurs interprètes francophones: Georges Brassens («L'Orage», «Les Copains d'abord», «Les Amoureux des bancs publics»), Léo Ferré («Avec le temps», «La Mémoire et la Mer») – à qui il rend hommage dans une superbe chanson inédite, «Léo» –, Jacques Brel («La Chanson des vieux amants», «Fernand»), Claude Nougaro («Armstrong»), Prévert et Kosma («Les Feuilles mortes»), Edith Piaf («La Foule») et d'autres encore. Les passionnés de chanson française sont accourus nombreux au Giacosa, pour ne pas rater cette occasion exceptionnelle de réécouter tous ces superbes textes en musique qui ont marqué la seconde moitié du XXe siècle. Curieusement, les plus nostalgiques sont un peu restés sur leur faim, car, sans jamais manquer de respect envers les auteurs, les versions proposées par Michel Jonasz sont presque toutes résolument modernes. Les arrangements ont été revus et personnalisés et le chanteur n'a pas hésité à dépoussiérer les musiques grâce au groove qu'on lui connaît. Finalement – et contre toute attente – ce sont peut-être les jeunes qui ont le plus apprécié la soirée, le talent exceptionnel de Jonasz et des musiciens qui l'entouraient, ainsi que les effets de lumière psychédéliques.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

La mobilité et le chemin de fer en Région autonome Vallée d'Aoste : analyse et documentation

Rapport de la IVème Commission permanente

Suite à la lecture, de la part du Conseiller Renato Praduroux, des conclusions de la IVème Commission permanente Essor économique suite à l'examen du rapport « La mobilité et le chemin de fer en Région autonome Vallée d'Aoste : analyses et documentation », le Conseil régional a approuvé une résolution à l'unanimité (voir la page 6 de notre journal).
Voici une partie du discours du Conseiller Renato Praduroux :

L'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au commerce et aux Transports a envoyé au Président du Conseil de la Vallée une copie du rapport « La mobilité et le chemin de fer en Région autonome Vallée d'Aoste : analyses et documentation » qui résume la transformation, les projets et les études qui ont concerné l'installation du chemin de fer en Vallée d'Aoste, afin que le Conseil régional ait la possibilité de s'exprimer sur le futur de la mobilité des personnes, des marchandises et des infrastructures ferroviaires valdôtaines.
Le Président du Conseil de la Vallée a, à son tour, transmis une copie de ce rapport au Président de la IVème Commission permanente Essor économique pour en permettre un plus ample approfondissement avant de le soumettre à l'examen du Conseil régional.
La IVème Commission a examiné le document au cours de sept réunions et a approfondi la question de la mobilité du chemin de fer dans notre Région, et en particulier le service et l'infrastructure ferroviaire, en réalisant une série d'audition.

Au terme de ces auditions, la IVème Commission est parvenue aux conclusions suivantes :

A partir de l'analyse du document et sur base des auditions, ont été mises en évidence l'actuelle complexité et l'évolution rapide du système des transports au niveau internationale avec une référence particulière à situation de la Vallée d'Aoste -qui est actuellement

dotée de vieilles infrastructures-, non compétitive et destinée à être toujours plus marginalisée si des modifications structurelles substantielles, au niveau du chemin de fer et permettant d'être bien relié au réseau italien, ne sont pas effectuées.
Actuellement, chaque intervention structurelle et chaque hypothèse d'amélioration substantielle en matière de modalités de gestion sont fortement limitées par l'absence de dispositions d'exécution qui permettent à la Région d'être dotée de compétences analogues à celles des autres régions à statut ordinaire et des régions et provinces autonomes qui ont déjà de telles dispositions.
La définition et l'approbation rapide des dispositions d'exécution en matière de transports ferroviaires permettront à la Région d'intervenir dans le futur tant du point de vue de la gestion du service que du point de vue de l'amélioration de l'infrastructure.
La Quatrième Commission considère unanimement que cela est incontestablement nécessaire pour pouvoir procéder à une amélioration substantielle du service ferroviaire, compte tenu de l'incidence de ce dernier sur la qualité de vie des citoyens, du respect environnemental qu'il peut et doit garantir et de son impact futur sur le développement durable.
Les interventions futures seront développées sur deux lignes directrices fondamentales que les dispositions d'exécution permettront de développer : le service et l'infrastructure.

Approbation de trois projets de loi

Saint-Anselme, Fondation Fillietroz, toits en lauzes

Au cours de sa séance du 24 mai dernier, le Conseil régional a approuvé trois projets de loi. Le projet de loi n°159 *« Dispositions pour la célébration du neuvième centenaire de la mort de Saint-Anselme d'Aoste »* a été approuvé par 30 voix favorables et 2 abstentions (DS-Gauche valdôtaine).
Le Conseiller-secrétaire Gabriele Maquignaz, rapporteur du projet de loi, a déclaré que *« les initiatives pour célébrer le Saint seront diverses et variées : des colloques et séminaires sur sa vie, sa pensée et ses œuvres aux expositions et initiatives à caractère didactique pour divulguer sa pensée et ses œuvres en passant aussi par la réalisation de publications.*
Des bourses d'étude pour étudiants et chercheurs universitaires sont également prévues. La dépense pour l'application de cette loi est de 300.000 euros annuels pour 2007, 2008 et 2009 ».

Le projet de loi n°161 *« Modifications de la loi régionale n°24 du 14 novembre 2002 (Institution de la Fondation Clément Fillietroz) »* a été approuvé à l'unanimité.
C'est le Conseiller Eddy Ottoz qui en a fait la présentation : *« ce texte législatif modifie la loi instituant la Fondation en simplifiant les procédures d'attribution de la contribution financière annuelle de l'Administration régionale. Afin de continuer avec succès les nombreuses activités entreprises, l'Observatoire de Saint-Barthélemy doit pouvoir compter sur l'aide de physiciens spécialisés dans le domaine de l'astronomie et de l'astrophysique.*
C'est pour cette raison que le financement régional en faveur de l'Observatoire, en approbation de bilan pour l'année 2007, a été augmenté de manière consistante par rapport au passé ».

C'est Marco Fey qui a été le rapporteur du projet de loi n°157 *« Nouvelles dispositions en matière d'obligation de construction de toits en lauzes et réglementation des bénéfices économiques s'y rapportant »*, approuvé avec 25 voix pour et 7 abstentions (Arcobaleno Vallée d'Aoste, DS-Gauche valdôtaine et La Casa delle Libertà).
« La nécessité d'une nouvelle loi plus organique sur cette matière est due en grande partie de l'application d'un principe de subsidiarité en milieu régional démarré avec la réforme du système des autonomies locales.
Par conséquent, les fonctions relatives à l'obligation de construction de toits en lauzes et l'attribution des bénéfices économiques s'y rapportant sont aujourd'hui de compétences communales ».

Calendrier du Conseil de la Vallée

La conférence des Chefs de Groupe, qui a eu lieu le vendredi 25 mai 2007, a établi le calendrier des travaux du Conseil de la Vallée suivant :

Mercredi 3 et jeudi 4 octobre 2007 ;
Mercredi 24 et jeudi 25 octobre 2007 ;
Mercredi 7 et jeudi 8 novembre 2007 ;
Mercredi 21 et jeudi 22 novembre 2007 ;
Lundi 3 après-midi, mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 décembre 2007 ;
Mercredi 19 et jeudi 20 décembre 2007 ;
Mercredi 9 et jeudi 10 janvier 2008.

L'activité des Commissions

Jeudi 31 mai 2007 – IIème Commission permanente *Affaires générales*

projet de loi n°169 *« Approbation du compte rendu général de la Région pour l'exercice financier 2006 »*. Rapporteur : le Conseiller Renato Praduroux ;
projet de loi n°170 *« Mise en état du bilan de prévision pour l'année financière 2007, modifications de dispositions législatives, variation du bilan de prévision pour l'année financière 2007 »*. Rapporteur : le Conseiller Renato Praduroux ;
projet de loi n°171 *« Nouvelles dispositions en matière de procédures administratives et de droit d'accès aux documents administratifs »*. Nomination du rapporteur.

Mercredi 30 mai 2007 – IIIème Commission permanente *Aménagement du Territoire*

poursuite des travaux concernant le plan de gestion des déchets en Vallée d'Aoste et le traitement et la réutilisation des matières inertes : **audition** d'Alberto Cerise, Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics, et des techniciens sur *« Etude comparative entre les systèmes de traitement des déchets en Vallée d'Aoste »* ;
acte administratif *« Transfert aux Communes de la Vallée d'Aoste des fonctions administratives pour la classement et la déclassement des routes selon l'article 2 alinéa 6 lettre d) et 7 du décret législatif 285/1992. Approbation d'acte de ligne directrice et de coordination »*.

La IIIème Commission *Aménagement du Territoire* poursuivra ses travaux conjointement à la IVème Commission *Essor économique*
audition d'Alberto Cerise, Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics, sur la **motion** *« Engagement à réaliser un projet de loi sur constructions durables »*, approuvée par le Conseil régional lors de sa séance du 17 mai 2007.

Mercredi 30 mai 2007 – IVème Commission permanente *Essor économique*

projet de loi n°131 *« Interventions régionales en faveur des entreprises en difficulté »*. Rapporteur : le Conseiller Claudio Lavoyer.

Mercredi 30 mai 2007 – Vème Commission permanente *Services sociaux*

Séance publique

auditions sur la **proposition de loi d'initiative populaire** *« Réalisation d'un nouvel et unique hôpital régional »* : groupe de travail de la Finaosta S.p.A. chargée par le Gouvernement régional de réaliser une *« Etude de faisabilité prévue par l'article 3, alinéa 3, de la loi régionale n°21 du 17 août 2004, et de l'acte du Gouvernement régional n°857 en date du 24 mars 2006, sur la modernisation des bâtiments hospitaliers en un unique hôpital »* ; Antonio Fosson, Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales.

Nouvelles de la commune d'Aoste

Présentation du bilan 2006

Le bilan de la Commune d'Aoste pour l'année 2006 s'équilibre sur le chiffre de 80 millions d'euros: la dépense courante a été de 49 millions, celle en compte capital de 27 millions, alors que 1 400 000 euros ont été utilisés pour le remboursement des prêts.
Les chiffres ont été fournis par l'administration communale lors de la dernière conférence de presse: la junte a été très satisfaite grâce au niveau très élevé des réalisations prévues au budget et achevées par la Commune. Le relevé des comptes pour l'année dernière, qui aboutira après l'examen de la part des commissions, à la fin du mois de juin, au conseil communal, souligne aussi que par rapport à 2005, il y a eu une croissance de la capacité d'utiliser les ressources mises à disposition. Une capacité qui a atteint, au chapitre de la dépense courante, 96,85%, tandis que concernant les investissements, l'augmentation a été de 14% pour une capacité de 77%. La pression tributaire, en parallèle avec l'année précédente, correspond en moyenne à 344 euros par personne.
«Il faut aussi souligner – selon les administrateurs – *l'importance du respect des limitations du pacte de stabilité, sur la base duquel nous avons maintenu le budget par rapport à ceux de 2002, 2003 et 2004».*
La somme qui reste à administrer s'élève à 3 372 000 euros. Parmi les initiatives non prévues dans le programme qui ont obtenu des résultats importants pour la ville dans les secteurs du sport, du tourisme et du commerce: il y a par exemple, le Tour d'Italie, le passage de la flamme olympique, la réunion des Harley-Davidson et la période d'entraînement de l'équipe nationale de rugby.

Amendes aux contrevenants ne respectant pas le triage des déchets

Le syndic de la ville d'Aoste a émis une ordonnance qui prévoit des sanctions administratives, de 25 à 154 euros, contre les contrevenants des dispositions en matière de séparation des déchets. L'ordonnance – qui rappelle les modalités pour une correcte séparation et les comportements interdits, est nécessaire selon l'administration communale, *«vu qu'on a tout essayé pour faciliter l'utilisation du système de 'porte à porte', et par conséquent les comportements non corrects d'une minorité de citoyens n'ont plus de justification et à partir d'aujourd'hui ils seront sanctionnés à juste titre».*
Selon les administrateurs, le phénomène des sacs-poubelles exposés contenant les déchets, l'été dernier, dans les rues du centre historique *«ne doit plus se reproduire, étant donné que chaque citoyen a actuellement la possibilité d'avoir à sa disposition une benne dans laquelle mettre les déchets».*

Une nouvelle piscine à Aoste en 2008

Les travaux pour la réalisation de la nouvelle piscine communale prévue pour l'été 2008 débuteront à l'automne pour un investissement de la part de la Commune d'Aoste d'environ 1,5 millions d'euros, dont 440 000 financés par un prêt .
Le projet pour la réalisation de l'œuvre, délibéré par la Junte, a été présenté par l'assesseur communal aux Travaux publics, Alberto Follien: *«Le prêt* – a expliqué l'assesseur – *est nécessaire en raison de l'augmentation des frais résultant de la croissance du coût des matériaux et de l'ajout de nouveaux travaux initialement non prévus, pour l'achèvement et le fonctionnement de la structure».*
Les travaux consisteront tant dans la restauration de la piscine existante que dans la réalisation d'un nouveau bassin pour les enfants.
En ce qui concerne le premier point, les travaux concerneront le dallage extérieur et le revêtement interne du bassin, le nouvel aménagement des installations et de l'espace vert, y compris le terrain consacré au «beach volley».
En outre, elle sera équipée d'une infirmerie et de vestiaires plus grands.
Enfin, dans la zone à l'est de l'actuel bassin sera réalisée une nouvelle piscine de 400 mètres carrés, sur plusieurs niveaux, pour l'utilisation exclusive de la part des enfants et pour des séances d'aquagym.
La piscine sera équipée de jeux, d'un dispositif avec des jets d'eau et d'un toboggan qui se terminera vers la partie plus profonde de la piscine.

Inauguration du parc «Grand Eyvia»

Le vendredi 1er juin prochain, à 15h, l'assesseur aux Ouvrages publics Alberto Follien et le syndic Guido Grimod inaugureront le parc «Grand'Eyvia», c'est-à-dire la nouvelle zone verte réalisée par l'Administration communale dans la zone ouest de la ville.

L'aire, qui a une surface de plus de six mille mètres carrés, est située entre les rues Grand'Eyvia et Evançon, et a été réalisée pour offrir des opportunités concrètes de divertissement et relaxation.
A l'intérieur du parc, il y aura un espace consacré aux plus petits avec un château, un terrain de football pour cinq joueurs et un terrain pour le basket, deux espaces avec le classique «jeu de la semaine», un parcours pour les piétons et une piste cyclable ainsi qu'une série de décorations différentes qui ont été spécialement aménagées.
Les travaux de réalisation, qui ont coûté au total 400 000 euros, ont débuté à la fin de l'année 2005.
Une attention particulière a été aussi consacrée au jardin, avec la présence de plusieurs types d'arbres, d'une pelouse, d'une roseraie, d'un jardin rocheux et d'une haie semper virens.
«La possibilité d'offrir à la ville d'Aoste un nouvel espace vert – ont souligné l'assesseur Follien et le syndic Grimod – *est pour nous une raison de grande satisfaction. De plus, par ses caractéristiques, le parc pourra satisfaire les exigences des enfants et des jeunes et offrir aux adultes la possibilité de se relaxer, en devenant ainsi un point de référence pour la communauté. »*

Compost dans les potagers du quartier Dora

Les personnes du troisième âge qui ont un potager dans le quartier Dora pourront désormais disposer d'un container pour la fabrication du compost.
L'objet a été livré, le 8 mai dernier, par la Commune d'Aoste en collaboration avec la société « Quendoz Services Ecologiques ».
Il s'agit d'un récipient permettant la décomposition aérobie de la partie organique des déchets biodégradables et le produit qui en dérive peut être utilisé comme fertilisant pour le gazon ou pour le potager.
Ceux qui utilisent ces potagers - gérés par la coopérative sociale « Anziani per l'autogestione » - pourront ainsi produire de l'humus avec l'herbe coupée et réutiliser ainsi ce produit.
La fourniture de ce récipient assume également une valeur expérimentale et pourra être éventuellement utilisé dans d'autres situations comme solution.

Approbation de la résolution présentée par l'assesseur Pastoret

Régionalisation du chemin de fer

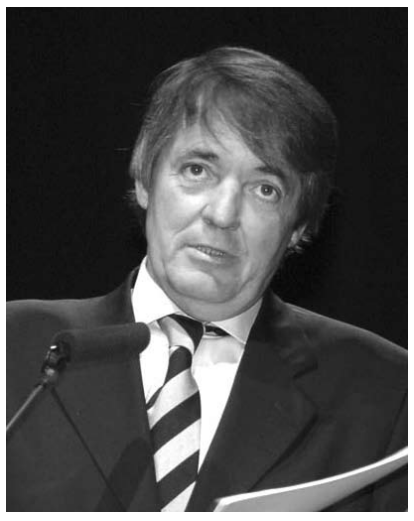

Un pas important a été accompli pour le développement du transport ferroviaire dans notre Région. En effet, lors de la séance du 24 mai dernier, le Conseil régional a approuvé à l'unanimité le texte de résolution sur la régionalisation du chemin de fer intitulé «La mobilità e la ferrovia nella Regione autonoma Valle d'Aosta: analisi e documentazione». Le rapport, présenté par l'assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports Ennio Pastoret et rédigé par les services du Département des transports, touche différents points parmi lesquels:

– la modernisation de la ligne Turin-Aoste et la modification partielle du tracé actuel pour une future électrification aussi sur le territoire valdôtain, (dont le «projet et l'étude» ont été effectué par le Polytechnique de Turin);

– la requalification de la gare d'Aoste et l'usage plus rationnel des aires intéressées par l'actuelle escale ferroviaire (étude réalisée par la société Geodata de Turin);

les propositions d'intervention sur l'actuelle ligne Aoste-Pré-Saint-Didier afin de définir un système rapide de transport public local avec des liaisons intermodales depuis et vers les localités et les vallées se trouvant desservies par cette ligne;

– Lors de la séance, l'assesseur Pastoret a voulu souligner que le transport sur chemin de fer est «un thème d'importance fondamentale pour notre Pays d'Aoste et pour son peuple. Un argument capital pour l'essor futur de notre communauté» pour ensuite faire un bref excursus sur la naissance de ce texte en soulignant que: «*Tout a débuté à la fin de l'été 2000 lorsque ce document a été transmis au Président du Conseil, avec prière de bien vouloir le confier à une Commission, afin que le Conseil dans son ensemble puisse l'examiner, vérifier les données collectées, en discuter, proposer des initiatives et formuler des orientations. Le Gouvernement valdôtain, qui avait été saisi de cette initiative, avait examiné attentivement le dossier, en avait apprécié l'importance et, de ce fait, avait estimé qu'il était indispensable que tout le Conseil de la Vallée en soit informé».*

– Pour ensuite remarquer que: «*Voilà pourquoi, comme vous l'avez vu, ce document n'a pas été soumis à l'approbation préalable du Gouvernement, mais directement transmis au Président du Conseil, accompagné d'une simple lettre signée par l'assesseur compétent. Ne voyez pas dans cette procédure un manque d'attention pour cette question, bien au contraire: ce faisant, nous avons voulu souligner l'importance de ce dossier qui a été, et est encore, trop souvent banalisé et considéré comme une suite de situations épisodiques, voire personnelles, plutôt que comme une question globale et de la plus haute importance, celle des transports ferroviaires en Vallée d'Aoste».*

Un dossier articulé et présenté au Conseil: «*qui retrace non seulement les premières études qui menèrent à la réalisation du tronçon arrivant à Aoste jusqu'au moment de l'inauguration de la voie Ivrée-Aoste, en 1886* – explique encore Pastoret – *mais qui réunit aussi les données essentielles concernant le tronçon Aoste-Pré-Saint-Didier, réalisé par le groupe Ansaldo, qui était le concessionnaire de la ligne et qui a effectué les travaux en l'espace de 3 ans».* Maintenant le Gouvernement régional devra travailler afin que cette résolution aboutisse.

Ci-dessous la dernière partie de la résolution approuvée à l'unanimité par le Conseil régional

Le Conseil régional de la Vallée d'Aoste

ENGAGE le Gouvernement valdôtain à lancer une procédure pour l'élaboration rapide de dispositions d'application en vue de l'attribution à la Région autonome Vallée d'Aoste des compétences en matière de services de transport ferroviaire et de la quantification des ressources financières, humaines, instrumentales et organisationnelles nécessaires pour garantir à cette dernière un niveau optimal – au moins comparable à celui des régions voisines – en ce qui concerne lesdits services;

ENGAGE également le Gouvernement régional à prévoir, dans ces dispositions d'application, les modalités de définition des travaux nécessaires à la requalification de la ligne en précisant notamment:

a) la description des projets de mise aux normes et/ou réalisation de nouveaux ouvrages;
b) les coûts d'investissement;
c) les délais de réalisation y afférents.

INVITE le Gouvernement de la Vallée d'Aoste, durant la phase d'application des dispositions susdites, à examiner et à approfondir avec la Commune d'Aoste les aspects urbanistiques relatifs à la requalification de la gare d'Aoste et à identifier des solutions pour la liaison avec la zone Sud de la ville;

DEMANDE au Gouvernement régional d'informer régulièrement la Commission compétente quant à l'élaboration des dispositions d'application susmentionnées, ainsi que la mise en pratique de celles-ci et l'élaboration des accords de programme cadre relatifs à une première modernisation du tronçon;

INVITE les parlementaires valdôtains à prendre, de concert avec l'Administration régionale, toutes les initiatives utiles pour atteindre rapidement les objectifs susdits.

Allocution du Président du Conseil Perron

«Memorial Day 2007»

Félix

«Commémorer tous ceux - agents de police, forces de l'ordre, magistrats, politiciens, journalistes et citoyens - qui ont perdu leur vie à cause de la violence idéologique et de la Mafia» est le but du «Memorial Day», l'initiative promue, sur tout le territoire national, par le Syndicat Autonome de Police, en collaboration avec A.VI.CRI (Associazione delle vittime della criminalità e del terrorismo).

La manifestation, qui a vu le jour en 1993, se déroule, en plusieurs villes d'Italie, le 23 mai, anniversaire du massacre de Capaci (23 mai 1992), lorsque Giovanni Falcone, sa femme Francesca Morvillo et trois membres de l'escorte, Rocco Di Cillo, Antonio Montinaro et Vito Schifani, furent tués, victimes d'un vil attentat.

Lors de la cérémonie qui a eu lieu à Aoste, dans la salle du tribunal du Palais de Justice, le Président du Conseil régional, M. Ego Perron, a affirmé que «*dans la lutte contre les prévarications, la violence et la criminalité, il est de devoir des institutions de soutenir et d'encourager des initiatives telles que le Memorial Day, une manifestation qui répand un message de solidarité, de paix et de tolérance et qui, au cours des années, a porté une nouvelle conscience de légalité en Vallée d'Aoste, en Italie et en Europe. C'est pour cela que le Conseil régional a, depuis toujours, voulu être présent en cette occasion.*

Il faut garder un vivant souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour les valeurs fondamentales de notre société et cette journée contribue à développer et à diffuser une culture du respect. Aujourd'hui, nous sommes ici pour rendre honneur à toute la Police, pour lui témoigner la profonde gratitude de la communauté valdôtaine à l'égard de son travail – souvent inconnu et silencieux – et pour la remercier de sa diligence et de son zèle, visant à assurer sérénité et justice à nous tous».

M. Perron a aussi exprimé sa satisfaction pour la remarquable participation des jeunes: les 1300 étudiants, provenant de toute l'Italie, qui ont exprimé leur engagement social à Palerme lancent un message fort et catégorique.

Le Président du Conseil a ensuite voulu faire une réflexion concernant la récente loi nationale qui a institué «Il giorno della memoria», (Loi n. 56 du 4 mai 2007).

Il s'agit d'une norme qui veut – le jour de l'anniversaire de la mort d'Aldo Moro, le 9 mai – rappeler expressément les victimes du terrorisme.

À ce propos, le Président Perron a déclaré: «*Certainement il ne faut pas oublier les victimes du terrorisme, mais il ne faut non plus oublier les victimes de toutes les autres formes de violence et de criminalité, serviteurs de l'État et citoyens.*

Le Parlement national pouvait et aurait dû faire davantage».

Les trois cérémonies qui ont eu lieu en Vallée d'Aoste ont commémoré Bruno Caccia, Adolfo La Bernarda et Camillo Renzi à Aoste, Franco Basso, Luigi Giacobbe et Dario De Rossi à Pré-Saint-Didier et Giuseppe Iorio à Pont-Saint-Martin.

SUITE DE LA PAGE 1

Identité et immigration

nous voulons être en mesure de réserver à ces nouveaux arrivants un accueil digne de ce nom. Mais si nous voulons assurer à ces immigrés un accueil digne, nous devons prétendre de la part du Gouvernement italien le développement d'une politique de maîtrise des flux migratoires. Pour nous, Unionistes, les politiques actuelles d'immigration assurent-elles, comme l'affirme le premier article de notre Statut, «l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain»? Afin d'améliorer le dispositif d'accueil en Vallée d'Aoste nous devons mettre au point des politiques efficaces qui favorisent une meilleure connaissance de la part de l'immigré de notre culture, de nos traditions, de notre langue et de notre système social. Nous ne devons sans doute pas nous enfermer dans notre tour d'ivoire mais nous devons garantir à nos enfants un futur nourri des valeurs issues de notre identité de peuple de montagne et de citoyens européens et éviter que notre système social ne devienne une tour de Babèle. Nous devons prétendre que notre culture, nos lois, notre identité soient respectées. Nous devons nous asseoir à la table de la confrontation et de l'écoute avec les immigrés, mais avec la certitude de nous trouver face à des citoyens qui désirent faire un parcours de croissance avec nous et respecter notre culture, notre histoire et nos us et coutumes. Ce que nous sommes en train de vivre aujourd'hui n'est que le début, car les gros problèmes découlant de l'immigration seront au quotidien de nos futures administrations. Pendant des années, la propagande de la gauche radicale a accusé de racisme tout propos visant la maîtrise des flux migratoires et la protection des citoyens. Aujourd'hui, après que des épisodes dramatiques ont malheureusement défrayé la chronique, même la gauche commence à s'interroger sur ces questions. Les syndics ulivistes tels que Chiamparino, Veltroni ou Cofferati, après avoir séduit les électeurs avec les promesses faciles du droit de vote aux immigrés, commencent à parler de la sécurité comme d'un droit des citoyens et de l'importance que les immigrés acceptent les valeurs démocratiques de notre civilisation. L'intégration doit nécessairement passer par l'acceptation de notre culture et de nos lois ; les lieux de cultes doivent rester des lieux de cultes et ne pas devenir des foyers où s'alimente la haine contre la civilisation occidentale ou des centres de recrutement des terroristes, comme le démontrent certaines enquêtes des services secrets. Je n'arrive pas à comprendre l'hostilité de la gauche contre les projets d'apprentissage visant à diffuser parmi les immigrés notre culture ou à faire connaître les piliers juridiques de notre vie sociale. Les promoteurs de ces initiatives sont vite accusés d'ethnocentrisme ou, pire, de racisme. Je crois qu'il est opportun d'abord de garantir à chacun l'égalité des chances, mais dans le respect des règles du savoir-vivre ensemble que le peuple valdôtain a conquises à l'issue de la lutte pour la liberté menée par E. Chanoux. Nous ne devons pas abandonner la défense de notre identité. Surtout nous, Unionistes, nous ne devons pas avoir peur de parler d'identité du peuple valdôtain, et surtout ne pas laisser ces thèmes dans les mains d'une petite *intelligentsia* teintée d'orange et de renouveau. Pour nous, Unionistes, il est normal de parler d'identité, il suffit de rappeler les articles 1 et 2 de notre Statut. Et en ces temps où l'on envisage de nouveaux projets de statut spécial au sein de la Convention pour l'Autonomie, justement voulue par les Présidents Perron et Caveri, qu'entend notre Mouvement par souveraineté du Val d'Aoste? comment obtenir et réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par voie démocratique? Il est nécessaire que ces thèmes soient affrontés au sein des sections et non pas seulement au siège d'avenue des Maquisards, si l'on veut arriver à une position partagée et concertée avec notre base. Affronter ces thèmes n'est certes pas défendre nos privilèges et refuser la réalité (mais quelle réalité?) ou nous replier sur nous-mêmes, comme l'affirme quelque gros bonnet de l'UV, mais c'est comprendre le rôle et la fonction (et donc l'existence) de notre Mouvement au sein de la société valdôtaine du troisième Millénaire

Jeannot Tommaseo

Une fable valdôtaine au Mai Musical

Teresa Charles

L'Institut musical de la Vallée d'Aoste a présenté aux écoles le Mai Musical, deux matinées au Théâtre Giacosa avec des fables mises en musique par le compositeur Fabrizio Francia Il s'agissait de trois fables en italien de Guido Gozzano, Gianni Rodari et Fiammetta Francia et d'une fable en français de Teresa Charles. Le spectacle a été dirigé par le compositeur-directeur Fabrizio Francia avec l'orchestre de Chambre de l'Institut. Nous voulons vous proposer le texte de cette dernière « L'âne du village » écrite pour l'occasion par Madame Charles. Le spectacle sera reproposé à l'école d'Hône le jeudi 7 juin dans la matinée.

L'âne du village

Je suis l'âne du village. Tout le monde me croit âne, mais moi je ne le suis pas. J'aime le travail, du matin au soir je porte des charges, j'obéis, je suis patient, mais je ne suis pas idiot. Je laisse dire, je laisse faire, j'écoute attentivement et je constate que de temps en temps les hommes sont malhonnêtes, bons, méchants, éveillés, idiots, menteurs, sincères, selon les cas, selon les gens. Moi, j'ai bonne mémoire. Après des années je me souviens de ce que j'ai fait et où je suis allé et quel chemin on a emprunté. Moi, n'importe où que je sois, je sais toujours revenir à la maison, alors que mon maître, quand il va dans les bistrots n'a plus les idées claires sur le bon chemin à prendre. Il y a deux ans, nous étions montés à Valpelline, porter une charge de vin et au retour on me chargea de pommes de terre. Chemin faisant, mon maître avait soif et il s'arrêta dans une cantine. Il ne sortait plus, évidemment il avait besoin de faire bombance et moi, chargé, j'attendais, j'attendais. A un moment donné de la cantine sortit une belle fillette blonde, avec des tresses, et elle s'assit non loin de moi, sur une marche, se tenant les genoux elle avait posé sa tête charmante et de temps en temps elle regardait vers moi.

– Pauvre âne, me dit-elle, tu dois attendre comme moi. Du moins je peux m'asseoir, mais toi tu es chargé et tu dois rester debout. Mon père a rencontré un vieil ami qui est peut-être ton maître et ils sont là qui boivent et se racontent mille fois la même histoire d'autrefois, quand ils sont allés à la chasse. Je ne sais pas jusque quand il nous faudra attendre, pauvre bête !

Moi je regardais vers elle très ravi, que j'étais content d'avoir à mes côtés cette belle fillette qui me parlait si gentiment ! Que j'étais content que mon maître s'arrête encore, juste pour la voir et l'entendre parler avec moi. Comment me faire comprendre d'elle? Comment lui dire quelque chose? Moi je sais railler mais je sais aussi que ce son n'est pas agréable pour la race humaine et je me tus. Et en même temps je m'efforçais de penser à quelque chose pour lui démontrer ma sympathie. Entre temps la petite toussotait. Alors que me mis à lécher le poteau auquel j'étais lié. La petite me regardait avec intérêt.

Puis elle s'exclama: – As-tu faim ? Je vais chercher quelque chose.

Elle entra dans la cantine et en sortit avec quelques morceaux de pain et des croûtons de fromage et elle me les offrit. Moi j'ouvris la bouche lentement de peur de l'épouvanter et elle me mettait sur la langue ces bonnes choses. Elle était très intelligente la fillette parce par la suite en pensant que je pouvais avoir soif, elle alla à la fontaine où il y avait un seau et elle revint vers moi avec un demi-seau d'eau fraîche que je bus entièrement. Puis elle s'assit à nouveau et je crois qu'elle s'endormit parce qu'elle ne bougea plus jusqu'à la sortie de son père et de mon maître. Son père l'appela Lucile et ainsi j'appris son nom. Les deux copains s'embrassèrent, moi je regardai Lucile jusque quand je pus, puis je ne la vis plus. Un jour j'entendis parler de la mort prématurée d'une fillette. Il s'agissait d'une petite emportée par une mauvaise grippe mal soignée, je ne comprenais pas grand chose, mais j'écoutais attentivement. Puis tout à coup le monde parut me tomber sur la tête, la fillette était Lucile, oh, mon Dieu, quel malheur, quelle amertume, quel désespoir, ma petite Lucile, belle comme le soleil et gentille comme un ange ! Je crus mourir de désespoir moi aussi. L'après-midi mon maître se mit le costume de fête et il partit, sans moi, à l'enterrement. Cette fois-là j'ai brait toute la nuit et mon maître s'est même préoccupé pour moi, il m'a porté en pleine nuit du pain sec, imbibé de vin sucré qu'on appelle la soupe de l'âne, ce qui est très bon, mais je ne pouvais pas avaler parce que Lucile était morte, pauvre petite ! Je me sentais un peu mort moi aussi et fatigué de ma vieille carcasse et lorsque j'entends ce nom de Lucile je brais parfois encore de désespoir.

Je suis âne, fier de l'être, on me traite en âne, mais je ne suis point idiot.

A Aoste jusqu'au 8 juin

Exposition de l'Association des Artistes Valdôtains

Antonio Vizzi

Depuis le 26 mai, l'Association des Artistes Valdôtains expose, dans la petite Salle communale de la rue Xavier de Maistre, à Aoste, une exposition de tableaux dont le thème est libre. Dix-neuf inscrits à l'Association se sont donc retrouvés pour présenter quelques-unes de leurs œuvres, dans le cadre des programmations du Conseil Communal pour les Activités Culturelles de la Ville d'Aoste, en continuant, ainsi, à respecter les objectifs du statut, qui remonte au lointain 1979. En effet, le regretté Professeur Rolando Robino, avec d'autres passionnés, fonda alors l'AAV – Association Artistes Valdôtains – pour (art. II) «… créer un centre culturel, artistique et éducatif parmi les citoyens de la Région de la Vallée d'Aoste, et valoriser et faire connaître dans les limites régionales et nationales l'art et l'artisanat artistique valdôtain, aussi par la gestion éventuelle de galeries d'art». L'exposition, inaugurée le 26 mai dernier, présente des peintures à l'huile, des détrempes, des aquarelles et des techniques mixtes, qui pourront être admirées jusqu'au 8 juin prochain. L'AAV, dont le siège se trouve au 5 rue de l'Hôtel des Monnaies, à Aoste, compte plus de 40 inscrits, passionnés surtout de peinture. La présidente Graziella Vernetto, qui occupe cette charge depuis 8 ans, rappelle que l'Association organise, chaque année, au moins quatre expositions dans notre Vallée, dans des localités d'attrait touristique et, tous les deux ans, l'Association participe, sur invitation, (le troisième samedi du mois de septembre), à la Fête extemporanée albertvilloise, organisée par l'association artistique homologue d'Albertville (ville jumelée avec Aoste). L'exposition d'Aoste n'a pas dû recourir au principe des «Quote Rosa», étant donné que la participation des représentantes du «beau sexe» est assez nombreuse; au contraire, il faudrait souligner, qu'il serait nécessaire de fixer, plutôt, des «Quote Azzurre». Sur dix-neuf exposants de la Petite Salle d'Art, quinze sont représentés par des femmes. C'est seulement un groupe infime de quatre hommes qui ont eu le courage de se mesurer à ces Dames. Voici la liste des participants à l'exposition: Vittoria Aielli, Antonietta Ambrosi, Monica Benetti, Marisa Bracci, Pina Brizzi, Evelina Corradi, Ines Ventura Frassy, Marie-Josephe Jalaudin, Giuseppe Menegatti, Carlo Monaya – le plus âgé du groupe, classe 1914 – Adriana Nieddu, Isabella Paglino, Franca Perino, Silvana Ranucci, Manuel Riccardi, Domenica Rughini, - Vice-présidente de l'Association – Marigianna Semeraro, Graziella Vernetto et Bruno Zanetti.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Gignod et le siège central

ont le plaisir d'annoncer la naissance de

LINDA BREDY

de Claudio, vice-Président du Mouvement et Syndic de Gignod et de Angela.

La communauté unioniste présente ses plus vives félicitations à ses parents, à sa petite sœur Francesca et souhaite au nouveau-né beaucoup de bonheur.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

J'aimerais avant tout savoir si M. Corrado Olivotto, l'auteur de la lettre «Chi paga i centri in patois e francese?» publiée sur la Stampa du 19 mai, dont je vous envoie une copie, est encore inscrit à l'Union Valdôtaine, section d'Aoste-Ville.

Dans le cas affirmatif, je demanderais à M. Olivotto de m'expliquer ce qu'il entend par «diverso» et «diversità» lorsqu'il dit «… chi si vuole diverso si autogestisca la propria diversità senza pretendere che ciò gli sia servito su un piatto d'argento a cura della comunità intera».

Affirmation, selon moi un peu, disons, drôle? si elle vient d'un unioniste.

Tout Valdôtain, d'origine ou d'adoption, appartenant à quelconque parti, mouvement ou association, qui aime et qui soutient avec force ses langues: le français et le patois et s'engage à les transmettre aux enfants, doit donc, selon M. Olivotto, se sentir «diverso» et en dehors de la communauté valdôtaine?

J'aimerais comprendre.

Je veux rappeler à M. Olivotto que l'article 1 des Statuts de l'U.V . affirme clairement «L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain; …».

Louis Bionaz
8 avenue du P. Laurent - Aoste

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

a le plaisir de vous inviter à son

Dîner social

SAMEDI 9 JUIN à 20h30 à l'Hôtel Cristina

Le prix du dîner est de 20 euros.

Pour les réservations s'adresser, dernier délai jeudi 7, au Président de la section, M. Elio Fognier, tél.: 330 679550 ou directement à l'Hôtel, tél.: 0166 46184.

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche

vous invite à son

Dîner social

VENDREDI 8 JUIN à 20h

à l'Hôtel Rascard (hameau Seinglin)

Le prix du dîner est de 25 euros.

Pour les réservations s'adresser, dernier délai lundi 4 juin, au Président de la section, M. Silvano Gorret tél.: 329 0175194, à M. Luciano Botticini tél.: 393 4881583 ou à M. Luca Vallet au bureau de Tabac, tél.: 0166 92026.

Les sections de l'Union Valdôtaine de la Communauté de montagne du Grand Combin

organisent un

Rendez-vous en plein air

samedi 16 juin

Tous les Unionistes et leurs familles, ainsi que les sympathisants seront les bienvenus sur l'«Aire de pique-nique» de Saint-Oyen

Programme :

10h - Rendez-vous; **11h** - Messe; **11h30** - Apéritif et enchère; **12h30** - Déjeuner: *polenta, «fricandot», «brossa», jambon de Bosses, charcuteries de la Coumba Freida, fromages de vache et de chèvre, gâteaux, boissons à volonté…* 15 Euros

Déjeuner gratuit pour les enfants qui ont moins de 10 ans.

Après-midi: compétition de pétanque ouverte à tout le monde, chansons et musique en liberté !

Pour les réservations, qui devront parvenir jusqu'au mercredi 13 juin, délai de rigueur, les résidants dans la Communauté du Grand Combin doivent s'adresser aux présidents des sections des onze communes; tous les autres peuvent s'adresser au Siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125/80 73 93), ou au Siège Central (tél.: 0165/23 51 81).

En cas de mauvais temps, la fête sera reportée au samedi 23 juin.

Pour tout renseignement s'adresser au coordinateur M. Germain Vuillermoz, tél.: 347-97 34 134, 0165-56 448.

Bruxelles – Conférence

«Combler les lacunes grâce au haut-débit»

Le président de la Région, Luciano Caveri, a participé, à Bruxelles, à la conférence «*Bridging the Broadband Gap: Benefits of broadband for rural areas and less developed regions*» (Combler les lacunes grâce au haut-débit: avantages du haut-débit pour les zones rurales et les régions moins développées).
Quatre commissaires européens, Viviane Reding, Mariann Fischer Boel, Danuta Hübner et Neelie Kroes, ont été à l'initiative de cette conférence, qui prévoyait également une exposition, portant sur une utilisation stratégique des technologies de l'information et de la communication pour soutenir le développement local et régional, surmonter les difficultés infrastructurelles et géographiques, et rendre ces domaines plus attirants pour les entreprises et les particuliers.
Dans ce cadre, quelque quarante projets ont été présentés au sein de l'exposition.
Le président Caveri a coordonné les travaux de la section sur le thème «*Connecting rural areas to the regional economy*» (La connexion des aires rurales à l'économie régionale).
«*Si les territoires de montagne, comme la Vallée d'Aoste* – a déclaré le président Caveri – *ont vécu une période de dépeuplement au cours des années 50, aujourd'hui la grande possibilité, pour que la montagne ne soit plus abandonnée, est représentée par tous ces réseaux technologiques qui peuvent créer une nouvelle économie rurale.*
Non seulement pour ce qui est de l'agriculture, mais je pense à une économie de services qui, grâce au développement progressif des technologies de l'information et de la communication, puisse créer

une plus grande compétitivité ainsi qu'une qualité de vie meilleure, avec des services publics et des services aux publics.
Notre stratégie régionale est attentive au transport réel tout comme à celui virtuel, dans une logique publique/privée, pour parvenir à la réalisation d'un système de connexion et de service partout, ce qui s'est récemment concrétisé à travers l'accord signé avec Telecom Italia pour la large bande et celui avec le Ministère des Communications pour la télévision numérique».

Rencontre entre Pastoret et Manica à Turin

Promotion des sports d'hiver en synergie avec le Piémont

Une réunion pour promouvoir, en synergie, les activités liées au ski nordique. Dans ce but, l'assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports Ennio Pastoret a rencontré son homologue piémontais Giuliana Manica, le 23 mai dernier, à Turin. « *Ce rendez-vous a été très utile pour une première approche* – a déclaré Pastoret – *avec les différents acteurs qui s'occupent de promotion et d'organisation d'événements sportifs de haut niveau, afin d'élaborer un plan de programmation à soumettre à la FISI et au FIS, qui prévoit un partage et des échanges capables de garantir le développement optimal des rendez-vous sportifs de portée mondiale ».*
« La Vallée d'Aoste et le Piémont – a continué l'assesseur au Tourisme – *à différentes occasions ont prouvé que ce sont des sujets compétents et fiables dans le domaine de l'organisation de grands événements. Les deux régions ont soutenu les sports d'hiver, en fournissant un support adéquat aux Comités locaux à différentes occasions, en organisant des rendez-vous et des événements pour satisfaire les secteurs juvéniles à tout niveau »*
Une coopération à long terme qui prévoit aussi l'organisation de différentes compétitions de la FISI et du FIS et à laquelle ont participé aussi le syndic de Pragelato Valter Marin, le syndic de Cogne Bruno Zanivan, le syndic et le vice-syndic de Brusson Giulio Grosjacques et Elso Gerandin en plus du Président de l'Asiva Riccardo Borbey, du Comité FISI du Piémont Giovanni Santilli, et aussi quelques représentants des clubs de ski piémontais parmi lesquels l'ancienne athlète italienne Stefania Belmondo.

SUITES DE LA PAGE 1

La CVA investit sur l'avenir de l'énergie propre

présent l'activité de l'entreprise. A ce propos, la CVA souhaite également renforcer et diffuser son image grâce à une campagne publicitaire qui sera lancée prochainement sur les chaînes de télévisions régionales et nationales, grâce à la réalisation d'instruments d'information de l'entreprise et grâce à la révision des sites sur internet. D'autre part, d'un point de vue strictement financier, «*l'objectif prioritaire*, selon Auguste Rollandin, président de la CVA, *est d'accroître le chiffre d'affaires de l'entreprise à 100 millions d'euros*».
En effet, le bilan réalisé en 2006 indique des bénéfices qui atteignent presque les 90 millions d'euros.
«*Malgré les résultats obtenus* – ont expliqué les dirigeants de l'entreprise – *la CVA est en train de se préparer à affronter la compétitivité croissante du marché de l'électricité qui à partir du 1er juillet sera complètement libéralisé*».
Pour cela, un plan d'investissement sur six ans de 2007 à 2012, d'une valeur d'environ 450 millions d'euros, sera mis en place. Enfin, la CVA en collaboration avec l'Assessorat de l'Education et de la Culture a mis au point un concours intitulé «Disegna l'energia pura e vai in rete» destiné aux élèves en quatrième année des écoles élémentaires et aux élèves de deuxième année de l'enseignement secondaire du premier cycle qui commencera à partir de l'année scolaire 2007/2008.
Ce concours permettra aux classes qui y participeront d'approfondir le thème de l'énergie et en particulier sur l'énergie hydroélectrique par le biais de dessins qui seront publiés sur internet.
Les vainqueurs effectueront un tour en hélicoptère à la découverte des centrales appartenant à la CVA, dont la plus spectaculaire est celle de Place-Moulin, et pour les écoles, des projecteurs vidéos seront offerts.
La Compagnie Valdôtaine des Eaux entame donc une nouvelle phase de croissance et de développement lui permettant de passer selon Franco Vassoney, directeur général de l'entreprise, «*du stade de l'adolescence à celui d'adulte pour confirmer et renforcer les résultats excellents qu'elle a obtenus jusqu'à présent*». La CVA produit chaque année 2,7 milliards de kwh.

Agnès Uzan

Protocole d'entente pour le «Comparto Unico»

citoyens» et le soutien aux «*processus d'innovation de l'administration»*. De plus, parmi les autres points fondamentaux du projet, il y a la nécessité de garantir à tous les employés publics un minimum d'heures de formation et de contrôler le système, à travers les standards de qualités communs aux organismes du secteur, afin de permettre une plus correcte évaluation en termes d'efficacité et de qualité. L'accord se place *«à l'intérieur* – a expliqué le président Caveri – *de la particularité du système institutionnel valdôtain dans lequel est mis en vigueur le "Comparto Unico", réglé sur la base des compétences législatives de la Vallée d'Aoste en matière de collectivités locales».*
En outre, selon le président du Celva Diego Empereur, l'accord représente *«une fleur à la boutonnière que le Consortium des collectivités locales de la Vallée d'Aoste est en train de réaliser depuis ces dernières années et qui a permis de réaliser récemment un Plan de formation sur trois ans».*
La Région et les collectivités locales définiront enfin un plan annuel commun qui devra aussi prévoir des actions et des projets expérimentaux, *visant «à favoriser la pleine intégration entre les deux secteurs de la formation»: «il sera maintenant possible* - selon l'Agence régionale du travail*, - de mettre en commun l'expérience de deux mondes, en évitant la superposition d'initiatives similaires et en favorisant des économies d'échelle».*

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

En 1977 je venais d'atteindre l'âge de la majorité. Le temps passé, bien qu'imbibé de nostalgie pour la jeunesse révolue, ne peut pas cacher certains aspects problématiques de ces années-là. Je peux dire en particulier que, soit à l'école soit par le biais d'amitiés et de connaissances de l'époque, j'ai assisté de près au mouvement de 1977, qui avait rempli les rues et les places. Une protestation vivace et forte, qui a pris par la suite un mauvais plis dans la foulée d'un phénomène, celui du terrorisme de droite et de gauche, qui a sévi l'Italie des années '70 avec des bombes dans les rues, dans les trains et dans les gares et avec beaucoup d'assassinats politiques. Il s'agissait d'un humus politique et social embrouillé – qui a été rapporté par de nombreux livres parus à l'occasion du trentième anniversaire – qui a entraîné le phénomène très grave du terrorisme, imprégné du sang de nombreuses personnes innocentes. Je conseille aux jeunes de s'informer, de s'intéresser, s'agissant d'une histoire qui ne paraît pas encore dans les livres scolaires en raison du choix bien connu de garder l'histoire contemporaine à une certaine distance des décennies les plus proches, comme s'il y avait quelque chose de mal…«Kossiga boia», du nom du Ministre de l'Intérieur de ce temps-là, était un slogan parsemé de haine, qui était écrit à la main sur les murs de l'Italie tout entière et qui a marqué le climat dramatique de cette époque. Je me souviens très bien des articles de Giampaolo Pansa qui exhortait la Gauche à prendre les distances des violents et des éversifs contre la logique débonnaire de ceux qui, trop nombreux, parlaient de «compagni che sbagliano». L'existence d'extrémismes opposés était contestée par certains intellos soi-disant progressistes qui acquittaient au préalable l'aire de la gauche que l'on définissait alors d'extraparlementaire. Un acquittement dénué de logique et de sens: le journaliste avait raison et il avait été clairvoyant (encore aujourd'hui il a repris ce même thème!) en jugeant les comportements indulgents comme trompeurs et susceptibles de créer une complicité désastreuse. Malheureusement, la violence se déchaîna laissant derrière elle une foulée de crimes faits au nom des Brigades rouges et d'autres groupes éversifs, qui a démenti les optimistes et ceux qui n'avaient pas voulu voir la réalité d'une lutte armée criminelle et sanguinaire. Voilà pourquoi l'inscription «Caveri boia», à deux pas du Palais régional, m'a fait horreur et m'a dégoûté. On ne sait pas si ce jeune stupide ayant écrit cette bêtise si lourde et offensive, qui va au-delà de la gaminerie, sera un jour attrapé. On aurait en effet envie de régler la question, si l'auteur devait être découvert, en lui passant un savon et en lui donnant une leçon salutaire d'histoire avec l'obligation de lire un bon livre sur la démocratie ou contre l'utilisation de la violence. Bien différent devrait être par contre le traitement réservé aux inspirateurs de l'acte, ceux qui ont armé le spray qui a sali avec un graffiti le mur d'une maison. Dans les années '70, les «mauvais maîtres» ont fait des désastres et ont gâché la vie d'un tas de jeunes, qui sont allés en prison pour des crimes commis au nom d'un communisme grotesque dont ils étaient porteurs. Voilà pourquoi certains piètres «mauvais maîtres» de nos jours, disponibles à tout pour une poignée de voix et en dépit de la cuisante défaite de certaines idéologies, devraient être éloignés des jeunes: ils leur font du mal et sèment une violence nuisible et inutile. Dans le fond ce «Caveri boia», dont j'ai gardé la photo, finit par être – dans une certaine lecture historique – une sorte de médaille.